

Petit-Bourg

Édition Spéciale • Août 2025 *votre mag*



2020
2025

Une ville qui se réalise

BILAN DE MANDATURE



Présentation de la mandature et des enjeux abordés

Chères Petit-Bourgeoises,
Chers Petit-Bourgeois,

Depuis 2020, en concert avec l'équipe municipale, nous avons œuvré pour faire de Petit-Bourg une ville dynamique, durable et innovante. Cette mandature a été marquée par la continuité et l'accomplissement du travail débuté depuis 2008 sous l'égide de Monsieur Guy LOSBAR avec des projets structurants tels que la redynamisation du Centre-Bourg, la poursuite de l'accompagnement des publics en difficultés, des associations et des forces vives du territoire mais surtout l'inscription durable de Petit-Bourg dans une démarche de territoire où il fait bon vivre.

Cette période de mandat a également été profondément marquée par la **crise sanitaire liée au Covid-19**, qui a mis à l'épreuve notre **capacité d'adaptation** et de solidarité. Malgré ce **contexte difficile**, nous avons su maintenir le cap, **accompagner** nos administrés et faire preuve de réactivité pour répondre aux urgences tout en poursuivant notre **ambition pour la commune**.

Cette mandature nous a aussi permis de résolument tourner Petit-Bourg vers la mer. Notre fabuleuse ville verte jouie d'une façade maritime qui ne tient qu'à être développée. Nous avons travaillé dans ce sens en proposant de nouvelles infrastructures, telles que la base nautique intercommunale, qui, nous en sommes persuadés, engageront les habitants à s'investir vers la mer.

Dans cette dynamique, le projet de port à sec vient également renforcer cette **ambition maritime** en offrant un équipement structurant destiné à soutenir la plaisance, favoriser le développement économique local et mieux exploiter le **potentiel nautique** de notre territoire.

Notre ville est pleine de talents, notamment dans le domaine du sport.

Nous avons eu l'honneur de recevoir le Label Terre de Jeux en 2021, qui dans sa continuité, nous a fièrement permis d'accueillir la flamme olympique en 2024. C'est donc en toute cohérence que nous continuons de cultiver ces belles valeurs que sont celles du sport en poursuivant le développement d'un environnement propice à ce dernier et cela passe par la récente rénovation du Stade Municipal.



Parmi nos valeurs, nous nous efforçons de faire rayonner la cohésion, l'inclusion et la compréhension. Toutes les forces vives de la ville ont travaillé sans relâche à mes côtés pour intégrer tous les citoyens quels que soient leur âge ou leur situation. En donnant la parole aux enfants, aux adolescents, aux adultes comme aux aînés afin de **s'enrichir d'une diversité de points de vue essentiels** pour pérenniser cet espace commun où chacun se sent écouté, respecté et impliqué dans les décisions qui façonnent leur quotidien.

Dans une volonté constante de **renforcer la proximité avec nos habitants**, nous nous sommes attachés à créer des moments de rencontre et de convivialité à travers les événements que nous avons organisé tout au long de la mandature. Ces rendez-vous, qu'ils soient festifs, culturels ou citoyens, sont autant d'occasions de **favoriser le lien social**, d'encourager l'échange et d'impliquer les administrés dans la vie locale. Le service communication a joué un rôle central dans cette démarche en valorisant ces initiatives, en facilitant l'accès à l'information et en créant une **dynamique de dialogue** entre la municipalité et ses habitants.

Cette rétrospective de mandature permet de retracer les actions menées, entre défis à relever et avancées réalisées pour la commune. Les domaines de l'urbanisme, du développement économique, de la culture, du sport et de la solidarité ont été au cœur des priorités, avec l'objectif d'améliorer le quotidien des habitants et de préparer l'avenir de Petit-Bourg.

Bonne lecture à toutes et à tous !

Votre Maire,
David NEBOR

Sommaire

- 01 DÉVELOPPEMENT URBAIN ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**
Une transformation urbaine ambitieuse P.4-5
- 02 INFRASTRUCTURES SPORTIVES**
Une ville qui bouge pour le sport P.6-9
- 03 ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE**
Un engagement fort pour l'environnement P.10-11
- 04 SÉCURITÉ ET TRANQUILLITÉ PUBLIQUE**
Sécurité et bien-être des habitants P.12-13
- 05 EDUCATION, JEUNESSE, PETIT ENFANCE**
Semer les graines de demain P.14-15
- 06 COHÉSION SOCIALE**
Solidarité, insertion et logement P.16-19
- 07 PROXIMITÉ ET COMMUNICATION**
Une collectivité proche de ses citoyens P.20-21
- 08 UN BUDGET MAÎTRISÉ**
Une gestion responsable au service des Petit-Bourgeois. P.22
- 09 PLAN PERSPECTIVES**
Un avenir ambitieux pour Petit-Bourg P.23

MOTS DE L'ÉQUIPE MUNICIPALE

P.24-25

GALERIE PHOTOS DES RÉALISATIONS PHARES

P.26-27

DÉVELOPPEMENT URBAIN ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Une transformation urbaine ambitieuse

Le Centre-Bourg, ce cœur historique porteur d'identité, a été repensé pour répondre aux besoins actuels des Petit-Bourgeois tout en préservant son patrimoine. Il s'agit de **recréer un lieu de vie animé, accessible et accueillant**, capable de rassembler commerces, services, logements et espaces publics de qualité. Redonner vie au Centre-Bourg, c'est aussi **renforcer le lien social et affirmer la vitalité de Petit-Bourg**.

Les projets menés :

- ▶ Inauguration de la Place Dominique LARIFLA : un espace repensé pour la convivialité, intégrant de nouveaux espaces publics et de stationnement.
- ▶ Réaménagement des berges de la Ravine Onze Heures et du Boulevard Omer NININE.
- ▶ Réhabilitation du Marché Henriette CALIF, visant à offrir un espace moderne et fonctionnel aux commerçants et aux consommateurs.
- ▶ Organisation d'animations diverses : Village des associations, Swé O Tibou, Nwèl O Tibou, Ose Ta Jeunesse, etc.
- ▶ Restauration du clocher de l'église de Notre Dame de Bon Port. Coût : 5 400 939,94€.



Avant



Après

Timelapse :
construction place D.Larifla



La place Dominique LARIFLA aspire à offrir aux habitants un nouvel espace de vie harmonieux, moderne et durable au Centre-Ville.

Le site propose aujourd'hui 5 espaces différenciés et connectés : un square favorisant la mise en valeur de la conque de lambi, une aire de jeux pour les enfants, une palmeraie des Arts Urbains et un parvis central pour accueillir des manifestations culturelles et sportives.

Dominique LARIFLA, figure emblématique de notre ville et plus largement de la Guadeloupe. Ancien Maire de Petit-Bourg, ancien Président du Conseil Général, ancien Député et ancien Sénateur de la Guadeloupe.

Financement

- Le coût des travaux s'élève à 5 796 000 € HT
- Ce projet est co-financé par l'Union Européenne à hauteur de 4 057 200 € HT, la Région Guadeloupe à hauteur de 695 520 € HT et la ville à hauteur de 1 043 280 € HT

1 Place Dominique Larifla , avant
2 Place Dominique Larifla, après

La réhabilitation du Marché Henriette CALIF



Du nom de Madame Aristide Antoinette Henriette PRUDENT épouse CALIF (31/08/1923-7/11/2018), figure incontournable de la ville de Petit-Bourg, la municipalité a souhaité donner un coup de neuf à l'ancestral marché du Bourg afin d'accueillir dans de meilleures conditions les marchands et les visiteurs.

Cette rénovation s'inscrit aussi bien dans une dynamique de développement économique que dans une démarche de valorisation du patrimoine de la ville.

Mise en lumière : Lancement de la zone technique pour dynamiser le littoral



Un futur espace de stockage et de maintenance nautique, qui vient compléter les travaux d'aménagement et d'équipement de la zone technique du port de la Vinaigrerie.

L'ambition de la municipalité est d'offrir à la population et aux plaisanciers des équipements portuaires d'envergure, en créant le 1^{er} port à sec de l'archipel. Le coût des travaux d'équipement s'élève à 3 279 567,24 €

8 772 843,45€_{TTC}

Coûts des travaux de revitalisation urbaine

(Création de la rue de la Vinaigrerie, création des percées Dolmar et Ségor
Aménagement de la ravine Onze Heure et de ses abords, Restructuration de la place de la Mairie et des rues adjacentes)



1 Marché Henriette Calif
2 Zone technique du port à sec
3 Maison de quartier de Poirier

Témoignages

« Il se passe toujours quelque chose sur la place. En journée ou en soirée, c'est un lieu de vie avec pas mal d'animations, comme le Gwoka ou le fitness tous les vendredis. »

- Antonio

Commerçant installé depuis 25 ans sur la place

« Les aménagements qui ont été réalisés dans le Centre-Bourg sont très bien et j'espère que ça va continuer dans ce sens pour pouvoir faire rayonner ma ville au national et à l'international aussi. »

- Marcel

Riverain du Centre-Bourg



« Pour chaque projet réalisé, une phase d'étude est systématiquement mise en place. Des réunions publiques sont organisées avec les habitants afin de présenter les projets, exposer les plans et recueillir les avis des riverains. L'objectif est de s'assurer que les projets répondent aux attentes de la communauté. »

Patrick BOULOGNE

Adjoint au Maire, chargé du suivi des Chantiers et des Grands Travaux du Centre-Bourg.

La réhabilitation de la Maison de quartier de Poirier

La Maison de Quartier de Poirier, réhabilitée en 2024 à Petit-Bourg, offre désormais un espace moderne avec terrain de loisirs et parking. Elle vise à renforcer les liens sociaux et animer le quartier rénové.

02 INFRASTRUCTURES SPORTIVES

Une ville qui bouge pour le sport

Petit-Bourg place la vie sportive au cœur de ses engagements et de ses valeurs, en lui offrant une reconnaissance de premier plan, notamment à travers l'accueil et l'organisation de manifestations d'envergure internationale.

La pratique du sport exige un entretien rigoureux et cela passe par des équipements et des infrastructures modernes et performantes. C'est dans cette optique que la commune met en œuvre des initiatives ambitieuses, tant pour soutenir ses athlètes de haut niveau, que pour accompagner ses talents, ou tout simplement pour encourager la pratique d'activités de loisirs.

Les projets menés :

- **Modernisation des installations sportives**
 - Rénovation du complexe sportif Daniel VINCENT de Tivoli, comprenant la modernisation des terrains et des installations annexes.
 - Inauguration du plateau Multisport de Blonde, un espace polyvalent pour diverses disciplines sportives.
 - Rénovation du terrain de basket de Pointe à Bacchus pour améliorer les conditions de jeu et d'accueil des sportifs.
 - 1^{ère} phase de rénovation du Stade municipal en collaboration avec la Région Guadeloupe: renouvellement de la piste d'athlétisme Aude SIBOU, réfection du terrain de football et rénovation de la toiture de la tribune.
 - Inauguration de la base nautique intercommunale « Victor Jean-Noël », de consort avec la CANBT, offrant aux habitants un accès facilité aux sports nautiques et à des activités de loisirs en mer.
- **Encourager la pratique du sport pour tous**
 - Organisation du relai de la flamme olympique 2024 (Label Terre de Jeux).
 - Organisation et soutien d'événements sportifs d'envergure internationale : Tournoi International de Tennis Féminin, Tournoi International d'Escrime, Tournoi International de Taekwondo, Ultra Trace de Guadeloupe, Les Rondes Vertes.
 - Signature de contrats d'objectifs avec les associations et soutien aux jeunes sportifs de talent.

Réussites sportives

- Gymnasticlub : Championnes Antilles-Guyane
- Arsenal Volley-ball : Championnes de la Guadeloupe
- Tie break tennis club : Champions Antilles-Guyane



1 Terrain de Pointe à Bacchus

INFRASTRUCTURES SPORTIVES

Une ville qui bouge pour le sport



De gauche à droite:

Corinne PETRO
Conseillère Régionale

Clervie NGOUNOU
Championne (simple) du tournoi

David NEBOR
Maire de la ville de Petit-Bourg

Guy LOSBAR
Président du Département



Témoignages

« L'un de mes plus beaux souvenirs, le passage de la flamme olympique à Petit-Bourg. Un moment de fierté collective, où notre patrimoine et notre richesse culturelle ont été mis en lumière.

Avec l'organisation sans relâche du club d'escrime et de la ligue d'escrime, des associations culturelles associées, des aînés, des jeunes, de la ville et de toutes les forces vives de notre territoire, nous avons célébré ceux qui ont marqué l'histoire sportive et l'excellence... et surtout, encourager ceux qui écriront celle de demain, animés par la quête d'excellence »

- **Laura FLESSEL**

Ancienne sportive de haut niveau

« Petit-Bourg a toujours été une ville très attachée à ses champions. Je l'ai ressenti quand j'ai remporté le Tour de la Guyane en 2023. Soutenir les jeunes par le sport, c'est essentiel : il faut leur donner les bonnes conditions pour progresser. »

- **Meving GENE**
Sportif

Zoom : Le soutien aux associations sportives

Le tissu associatif sportif étant un acteur essentiel de la vitalité du territoire, la municipalité a réaffirmé son soutien indéfectible à ces derniers. Qu'il s'agisse d'accompagnements financiers, logistiques ou techniques, la ville de Petit-Bourg s'est mobilisée pour offrir aux clubs et associations les moyens de se développer, d'encadrer la jeunesse et de promouvoir les valeurs du sport. La mise à disposition d'équipements, l'entretien des infrastructures, la facilitation de l'accès aux installations sportives ainsi que l'appui à l'organisation d'événements ont été autant de leviers activés pour renforcer l'action des bénévoles.

Cette démarche illustre notre ambition de faire du sport un pilier du vivre-ensemble, contribuant à la santé, à l'insertion et à la réussite individuelle et collective.

1 Tournoi International de Tennis Féminin 2025

2 Escrime

3 Flamme Olympique

4 Rondes vertes

5 Ultra trace

La rénovation du Stade municipal



En 2024, la réouverture du Stade municipal Jean NAFFER a eu lieu en présence du Maire en exercice David NEBOR et de Monsieur Ary CHALUS, Président du Conseil Régional. À cette occasion, la piste d'athlétisme a été inaugurée sous le nom de "**Piste Aude Sibou**", en hommage à l'athlète local, fondateur et entraîneur de l'ASAPB.

Les travaux, d'un montant total de 3,3 millions d'euros financés par la collectivité régionale, ont permis une rénovation complète des installations.

Les principales interventions ont inclus :

- Le remplacement de la toiture des tribunes : assurant une meilleure protection et un confort accru pour les spectateurs.
- Le décapage et la rénovation de la piste d'athlétisme : offrant une surface optimale pour les athlètes.
- La reconstruction du couloir de saut en hauteur : améliorant les conditions d'entraînement et de compétition.
- Le réaménagement du terrain de football : incluant l'installation d'un revêtement synthétique moderne et résistant.
- Le remplacement des clôtures, portails et caniveaux : renforçant la sécurité et l'esthétique du stade.

Mise en lumière : Fierté maritime : notre canot aux couleurs de la Ville



Symbole fort d'appartenance et de fierté locale, le canot a été baptisé « Vil Tibou », aux couleurs de la Ville, propriétaire de ce dernier. Chaque année, en partenariat avec l'association EXOCET, l'équipage prend le large pour participer aux grandes régates de voile traditionnelle. En 2025, il a notamment porté haut nos couleurs lors du Traditour, rendez-vous emblématique qui rassemble passionnés et curieux autour du patrimoine maritime. Une belle manière de conjuguer sport, culture et attractivité touristique pour notre territoire.

L'inauguration de la base nautique intercommunale



Le mardi 3 décembre, la municipalité s'est jointe au Président de la Communauté d'Agglomération du Nord Basse-Terre, Guy LOSBAR, au Président de la Commission des sports de la Région Guadeloupe, Camille ÉLISABETH et à Victor JEAN-NOËL, Chevalier de l'Ordre national du Mérite, dont la base porte désormais le nom, pour inaugurer cette nouvelle infrastructure sportive.

Il s'agit d'un équipement de premier plan qui symbolise un engagement en faveur du développement des activités nautiques et aquatiques. Il permet à la population du Nord Basse-Terre et en particulier aux habitants de Petit-Bourg, de s'initier ou de se perfectionner dans les activités nautiques et aquatiques, sur les magnifiques plans d'eau de la ville.

La base nautique offre des équipements de qualité, accompagnée par des professionnels expérimentés, afin de garantir un encadrement optimal pour tous les pratiquants, des débutants au plus confirmés. L'objectif est de rendre le milieu nautique accessible à tous, dans un environnement sécurisé et adapté.

Témoignage



« L'une des réalisations les plus significatives reste incontestablement l'aménagement de la zone technique avec le port à sec, un projet initié dès la première mandature. A cela s'ajoute la mise en service de la base nautique, véritable levier de développement local, portée aujourd'hui par la création de l'association Passion Mer, chargée de la gestion et de la structuration des activités nautiques.

Autre avancée majeure : la mise en place du barrage anti-sargasses à Arnouville, qui apporte une protection essentielle aux habitants face à un phénomène récurrent. Ces projets sont d'autant plus importants qu'ils s'inscrivent dans la durée et trouvent enfin leur aboutissement.

Enfin, l'acquisition du bateau de la ville, désormais engagé dans le Traditour, contribue à renforcer la visibilité de Petit-Bourg et à valoriser son image à travers une présence forte sur les plans d'eau du territoire. »

- Rosemond SYLY
Adjoint de quartier chargé
des Activités Nautiques et du
Littoral

Les équipements modernisés

Les infrastructures sportives rénovées et leurs localisations :

483 230,27€_{TTC}
Coûts des **plateaux sportifs**
de blonde et Tivoli

195 300€_{TTC}
Création du **terrain 3** pas

+50
Associations sportives
accompagnées par la ville.

Près de 1 Million €
de **subventions** en soutien
aux associations et aux sportifs
depuis 2020.

03 ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

Un engagement fort pour l'environnement

Soucieux du bien-être de ses habitants, Petit-Bourg se veut comme étant la ville où il fait bon vivre. Ainsi, la propreté urbaine et la transition écologique constituent des enjeux essentiels pour le développement et la pérennité d'une ville telle que la nôtre.

En effet, à mesure que les zones urbaines se densifient et que les modes de vie évoluent, il devient impératif d'adopter des pratiques responsables et innovantes pour préserver l'environnement et garantir une qualité de vie optimale aux Petit-Bourgeois.

Les projets menés :

► Propreté et Gestion des Déchets

- Lutte active contre les dépôts sauvages, avec le renforcement de la brigade propreté et l'installation de caméras de vidéosurveillance et de caméra à détection intelligente.
- Création d'un dispositif d'amende administrative pour les contrevenants lors de dépôts sauvages de déchets.
- Inauguration de la nouvelle déchèterie de Roujol, en partenariat avec la CANBT et la Région Guadeloupe, optimisant la gestion des déchets et favorisant le recyclage sur le territoire.

Témoignage



« Pour la propreté de Petit-Bourg, notre enjeu est de mobiliser la population autour des actions que nous menons. Nous souhaitons développer des initiatives concrètes dans les quartiers en collaboration avec les habitants et les associations. Pour cela, nous avons divisé la ville en six zones, ce qui facilitera les approches ciblées pour des actions en 2025 et 2026 avec Routes de Guadeloupe, le Département et la CANBT. »

- **Ketty DARDOL-MINGOTAUD**

Élue chargée de la Propreté des Espaces Publics

Lutte contre les déchets et protection du cadre de vie



L'inauguration en décembre 2024 de la plus grande déchèterie intercommunale du Nord Basse-Terre, marque une étape significative de l'engagement de Petit-Bourg dans la lutte contre les déchets et la préservation du cadre de vie. Équipée de 9 quais, d'un broyeur, d'un compacteur et d'une aire dédiée au compostage, cette infrastructure moderne est le fruit d'une collaboration entre la ville de Petit-Bourg, la Région Guadeloupe et la Communauté d'Agglomération du Nord Basse-Terre (CANBT). Elle vise à faciliter le tri et la valorisation des déchets pour les habitants de Petit-Bourg et de Goyave.

Parallèlement, la municipalité intensifie ses actions de sensibilisation et de prévention. Parmi ses initiatives, on peut souligner l'installation d'un système de vidéoprotection, destiné à dissuader et à identifier les comportements inciviques, notamment les dépôts sauvages de déchets. En complément, des campagnes régulières rappellent que l'abandon de déchets sur la voie publique est interdit et sanctionné par une amende administrative allant jusqu'à 14 000 €.

Ces actions reflètent la volonté de Petit-Bourg de construire un avenir plus propre, respectueux et durable, en plaçant la protection de l'environnement et la qualité de vie des citoyens au cœur de ses priorités.

1 Nouvelle déchèterie

► Transition Écologique et énergétique

- 1ère phase de déploiement des barrages anti-sargasses pour protéger les habitants et l'écosystème.
- Initiative Zéro Phyto et actions pour le fleurissement.
- Réduction de l'empreinte carbone grâce à l'acquisition de véhicules électriques et de bornes de recharges adaptées.
- Fiabilisation de l'éclairage public et généralisation de l'éclairage LED.

L'érosion du littoral

Comme toutes les communes littorales de Guadeloupe, la ville de Petit-Bourg est fortement exposée aux effets du changement climatique, notamment à l'érosion du trait de côte, avec un risque identifié d'effondrement de falaise. En ce sens, une réflexion est en cours sur l'avenir des espaces libérés, notamment sur les falaises de Bovis et Bel Air.

Face à l'aggravation de l'érosion, la ville travaille à une stratégie globale de sécurisation et de valorisation du littoral, intégrant les enjeux de mobilité, de cadre de vie et d'animation du centre-bourg. Une étude de maîtrise d'œuvre urbaine, livrée fin 2024, propose des orientations d'aménagement. Ce projet ambitieux est désormais en phase de concertation avec l'État pour sa mise en œuvre technique et financière.

Zoom : Aménagement des espaces libérés de Bovis et de Pointe à Bacchus

En réponse au défi de l'érosion du littoral, depuis plus de 10 ans, la ville s'est engagée dans un projet de mise en sécurité des familles vivant en zone à risque, grâce à un partenariat étroit avec l'État, l'AG50, la CANBT et d'autres acteurs. Ce projet a été lancé suite à un appel à projets du ministère en 2012.

La ville a contribué au relogement des 40 familles concernées à hauteur de 350 000€ pour faciliter ce processus.

Le dispositif anti-sargasses et son efficacité



1



2

Depuis le début de la mandature, la commune de Petit-Bourg a renforcé sa lutte contre les échouements de sargasses, dans les secteurs d'Arnouville, Viard et Pointe à Bacchus. Plusieurs actions structurantes ont été mises en œuvre : installation de barrages flottants, création de plateformes de collecte, déploiement du Sargator et concertation régulière avec les riverains.

L'expérimentation récente d'un barrage déviant entre le long du littoral d'Arnouville a donné des résultats prometteurs. Elle a permis de canaliser efficacement les algues vers une zone de collecte sécurisée, limitant ainsi les nuisances et les risques sanitaires liés aux émanations toxiques. Malgré des défis persistants – notamment le coût élevé des opérations et l'efficacité encore perfectible des barrages – la commune poursuit ses efforts et place la recherche de solutions durables, comme la valorisation des sargasses, au cœur de ses priorités.

Coût total des équipements acquis en 2023 : 467 868 € HT.

Témoignage



«Depuis 2012, un plan de relocalisation protège les familles de Belair et Bovis face à l'érosion. Plus de 80 ménages sont concernés, dont 25 déjà relogés grâce à la résidence Pakala et au futur programme Saint-Jean 2, avec plus de 500 000 € investis par la commune.»

- Gilbert ROUYARD
Adjoint de quartier chargé de la Prévention des Risques Naturels et de la Solidarité Préventive



«La maîtrise énergétique locale a déjà porté ses fruits grâce à l'implication des agents. Petit-Bourg vise désormais une réduction de 50 % de la consommation des bâtiments tertiaires d'ici 2040 et le développement de bâtiments à énergie positive sur son patrimoine communal.»

- Richard COQUITTE
Élu chargé du Défi Climatique et de la Transition Énergétique

04 SÉCURITÉ ET TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

Sécurité et bien-être des habitants

Le bien-être des citoyens passe par la tranquillité publique, la sécurité et le bon fonctionnement de la vie citoyenne.

C'est dans cette logique que la municipalité a œuvré pour la mise en place de stratégies et de dispositifs efficaces afin de garantir un environnement paisible et sécurisé pour tous ses administrés au cours de sa mandature.

Les projets menés :

- ▶ Augmentation des effectifs de la police municipale afin d'accompagner l'augmentation de la population du territoire et assurer la sécurité des habitants.
- ▶ Poursuite du déploiement de la vidéoprotection, avec un maillage plus dense des zones sensibles.
- ▶ Investissement dans un dispositif de caméra intelligentes (24 caméras fonctionnelles).
- ▶ Investissement dans un dispositif de radars jumelles et pédagogiques (2 radars pédagogiques).



Témoignage



« Nous travaillons en étroite collaboration avec l'ensemble de nos partenaires. Nos actions sont concertées et coordonnées comme la mise en place de patrouilles mixtes entre la police nationale et police municipale.

Nous devons continuer dans ce sens en y associant d'avantage à la population pour renforcer le maillage du territoire. Je pense à des dispositifs comme « Voisins Vigilants » ou « Tranquillité Vacances »

- Eddy CHICOT

Élu chargé de la Sécurité,
de la Tranquillité Publique
et de la Prévention des
Risques

La montée en puissance de la vidéoprotection

La commune de Petit-Bourg, consciente des enjeux croissants en matière de sécurité et de tranquillité publique, a entrepris ces dernières années une série d'initiatives visant à **renforcer la protection de ses citoyens**. Parmi ces mesures, la mise en place d'un système de vidéoprotection s'est imposée comme un outil stratégique pour lutter contre les actes d'incivilité.

En août 2023, dans le cadre de l'opération "**Coin nature en ville**" initiée en partenariat avec CANBT, la municipalité a procédé à l'installation des premières caméras de surveillance. Cette démarche avait pour objectif principal de dissuader et de repérer les comportements irrespectueux portant atteinte à l'environnement urbain.

Ces initiatives s'inscrivent dans **une politique globale de prévention et de lutte contre la délinquance**. Petit-Bourg s'est doté d'un Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD), qui nourrit l'ambition de renforcer la coopération entre les différents acteurs concernés et d'élaborer des stratégies adaptées aux réalités du territoire.

Ainsi, Petit-Bourg témoigne de sa volonté d'intégrer des technologies modernes au service de la sécurité locale et affirme sa détermination à utiliser la vidéoprotection comme un levier essentiel pour **assurer la sécurité et le bien-être de ses habitants**.

Dispositifs innovants pour la sécurité routière

Papis et Mamies Trafic

En janvier 2025, une campagne de recrutement intitulée « Papis et Mamies Trafic » a été lancée, dans le but de renforcer la sécurité aux abords des établissements scolaires.

Ce dispositif fait appel à des retraités, âgés jusqu'à 72 ans et résidant à proximité des écoles, pour encadrer la traversée des enfants lors des entrées et sorties de classe.

Au-delà de son objectif sécuritaire, cette initiative vise également à encourager le lien intergénérationnel au sein de la commune.

Chiffres : 12 personnes recrutées

Radars pédagogiques et jumelles

En janvier 2025, la municipalité a installé des radars pédagogiques dans les zones de Dubos, à l'entrée du bourg et de Roujol, à la sortie, afin de sensibiliser les conducteurs aux limitations de vitesse et encourager une conduite responsable. Parallèlement, des jumelles de contrôle ont été mises en service pour renforcer les actions de la police municipale contre les excès de vitesse. Ces initiatives reflètent la volonté de la commune de lutter contre les comportements dangereux sur la route et de protéger l'ensemble des usagers.



Mise en lumière : La Réserve communale de sauvegarde

Dans une logique de prévention et de gestion des risques, la municipalité de Petit-Bourg a mis en place sa **Réserve Communale de Sécurité Civile (RCSC)**. Ce dispositif citoyen mobilise des bénévoles formés et encadrés pour intervenir en **soutien des services municipaux** lors de situations exceptionnelles : catastrophes naturelles, événements majeurs, opérations de sensibilisation ou d'information de la population. La création de cette réserve s'inscrit dans une démarche proactive de résilience territoriale, visant à renforcer la capacité de réaction de la commune face aux aléas climatiques ou technologiques, tout en **impliquant directement** les administrés dans la **protection de leur cadre de vie**. Elle illustre pleinement notre volonté de faire de Petit-Bourg une commune préparée, solidaire et engagée.

24 caméras
fonctionnelles
réparties dans la ville.
40 caméras à
termes

+9 policiers
municipaux

12 bénévoles
engagés dans
la réserve
communale

Témoignage



« Délégué à la prévention des risques naturels majeurs et à l'entretien du patrimoine bâti, je m'investis pleinement pour renforcer la résilience de notre territoire et améliorer le cadre de vie de nos concitoyens. Qu'il s'agisse de préparer la population aux catastrophes naturelles grâce à des outils concrets comme le PCS et le DICRIM, ou de pérenniser les infrastructures communales, à l'image de la rénovation du marché, du remplacement de la climatisation de la cité administrative ou des nouveaux jeux au parc de Saint-Jean. Chaque action menée vise à protéger, moderniser et servir durablement l'intérêt général. »

- Sully LOLLIA
Élu chargé du Plan Communal
de Sauvegarde et du Plan de
Réhabilitation du Patrimoine
Bâti Communal

05 EDUCATION, JEUNESSE, PETITE ENFANCE

Semer les graines de demain

Parce que l'avenir de Petit-Bourg se construit dès aujourd'hui, notre action s'est résolument tournée vers la jeunesse. De la petite enfance à l'adolescence, nous avons oeuvré pour offrir à chaque enfant des conditions d'accueil, d'apprentissage et d'épanouissement à la hauteur de son potentiel. Investissements dans les crèches et les écoles, modernisation des équipements, accompagnement éducatif, culturel et sportif : tout a été pensé pour que nos jeunes grandissent dans un environnement sécurisé, stimulant et ouvert sur le monde. En semant ces graines aujourd'hui, nous préparons la réussite de demain. Nous avons déployé une politique jeunesse ambitieuse, qui place les jeunes et les familles au coeur de nos actions en alliant accompagnement, prévention et soutien à la parentalité.

Construire l'avenir dès la petite-enfance

- Accompagnement et développement des structures d'accueil du jeune enfant
- Création de projets forts dédiés à la petite-enfance : VILAJ TIMOUN, TI MATEN TIMOUN TIBOU, cérémonie d'accueil des nouveaux-nés.

Des écoles modernisées et ouvertes sur le monde

La mandature a été marquée par un engagement fort en faveur des 13 écoles de Petit-Bourg.

► Travaux et sécurité

- Plus d'1 million d'euros investis dans les infrastructures scolaires.
- Réfection de toitures vétustes et amélioration des bâtiments.
- Fiabilisation des citernes d'eau dans toutes les écoles : les fermetures d'établissements pour manque d'eau ont diminué de 95%.

► Numérique et innovation

- Dotation de tout le parc scolaire en matériel numérique, en partenariat avec le rectorat.
- Mise à disposition d'applications éducatives pour le suivi des élèves et le soutien de l'enseignement à distance lors de la crise sanitaire.
- Mise en place du chantier aquaponie à l'école de Daubin en soutien au projet porté par la commission fleurissement.

► Projets pédagogiques et sportifs

- Soutien financier aux écoles pour des projets culturels, linguistiques, sportifs et environnementaux.
- Sensibilisation des élèves lors des divers événements de la ville : inauguration d'équipements, visites de la nouvelle déchèterie, rencontres intergénérationnelles, découverte d'artistes, commémorations, etc.

► Égalité des chances et inclusion

- Accompagnement des élèves relevant de l'instruction en famille.
- Renforcement de l'inclusion des élèves en situation de handicap avec des équipements adaptés.

Témoignage



« Agir pour l'école, c'est garantir à chaque élève un cadre sécurisé, des outils modernes et des projets porteurs de sens. Tout au long de cette mandature, nous avons relevé les défis pour faire grandir l'égalité des chances. »

- **Magalie SALIBUR**
Adjointe au maire chargée
de la Vie Scolaire et la
Politique Educative

2 055 élèves
moyenne d'enfants
scolarisés en maternelle et
élémentaire.

2022 - 2023 = 2 056
2023 - 2024 = 2 062
2024 - 2025 = 2 047

1 800 repas
servis par jour

La Caisse des Écoles : un service essentiel au quotidien

La Caisse des Écoles joue un rôle fondamental pour le bien-être des élèves et le soutien des familles. Chaque jour, elle assure la production et la distribution de 1 800 repas équilibrés dans les cantines de la commune. Elle contribue ainsi à l'épanouissement des enfants, favorise une alimentation saine et participe pleinement à la réussite scolaire.

Des accueils de loisirs ouverts et fédérateurs



Chaque année, les accueils de loisirs municipaux accueillent plus de 310 enfants et adolescents de 3 à 17 ans (maternelle, 6-12 ans et ados). Ces structures offrent un programme riche mêlant :

- Activités ludiques, sportives et culturelles
- Actions de prévention

La ville a mis en place des rendez-vous fédérateurs, véritables leviers d'autonomie et de découverte (ciné Ô Tibou, Trophées de la jeunesse, Ose Ta Jeunesse, des sorties éducatives et de détente).

Zoom : Convention partenariale avec la Région : PAJ

Le Plan Actions Jeunesse (PAJ) a été déployé pour améliorer l'accès à l'information :

- Permanences dans les quartiers sur les dispositifs
- Actions de proximité pour mieux accompagner les jeunes.

Prévention et citoyenneté

La ville a renforcé ses dispositifs de prévention dans et autour des établissements scolaires :

- Actions de sensibilisation,
- Lutte contre le harcèlement,
- Présence d'un médiateur aux abords des établissements scolaires,
- Création du Conseil des Droits et Devoirs des Familles (CDDF) pour accompagner les familles confrontées à des difficultés éducatives.

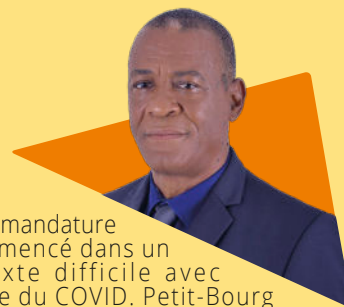
Mise en lumière : Soutenir les familles : une politique de parentalité renforcée

- Création de la Maison de la Parentalité
- Semaine de la parentalité
- Organisation d'ateliers et accompagnement individualisé

661 951,40€

Coût de la maison de la parentalité

Témoignages



« Cette mandature a commencé dans un contexte difficile avec la crise du COVID. Petit-Bourg a pourtant maintenu ses écoles ouvertes et la cantine partiellement active, à contre-courant de l'environnement local. Nous avons connu un changement à la direction de la caisse des écoles et des pressions des syndicats. Nous avons su maintenir un service efficace et efficient, malgré les contraintes d'approvisionnement (guerre en Ukraine). Nous avons relevé le défi des nouvelles normes (repas bio et locaux) sans augmenter la contribution des parents. Aujourd'hui la cantine de Petit-Bourg figure parmi les meilleures. »

- Philippe DEZAC
1^{er} Adjoint au Maire,
Président de la caisse
des écoles



« Pendant le forum, nous avons pas mal d'échanges avec les jeunes. »

Notre grande satisfaction cette année, c'est d'avoir vu un groupe de jeunes particulièrement enthousiastes et que nous accompagnons pour qu'ils constituent une « association de jeunes »

Avec « Ose ta jeunesse », c'est exactement l'objectif que nous visons : les rendre acteurs, pas justes spectateurs. »

- Marline ELICE
Élue chargée de la jeunesse
et de la prévention de la
délinquance juvénile

La CTG, un projet ambitieux pour les familles

Le 21 juillet 2021, la ville de Petit-bourg a signé avec la Caisse d'Allocation Familiale une Convention Territoriale Globale afin de répondre aux besoins de la population, de la conception au grand âge, dans tous les sphères de la cellule familiale.

Il s'agissait de mettre l'enfant et la famille au cœur de l'action sociale du territoire.

06 COHÉSION SOCIALE

Solidarité, insertion et logement

Durant ce mandat, l'équipe municipale a réaffirmé son engagement envers ses habitants à travers une politique sociale ambitieuse, portée par des valeurs fondamentales : solidarité, proximité et insertion.

Cette volonté s'est traduite par l'action coordonnée de trois structures essentielles :

- Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), acteur central de la solidarité de proximité,
- La Maison de l'Insertion et de la Cohésion Sociale, espace d'accompagnement vers l'autonomie et l'emploi,
- La Maison France Services, guichet des services publics pour un accès facilité aux droits.

La ville a également poursuivi une politique ambitieuse en matière d'habitat, conciliant offre de logements sociaux, accession à la propriété et relogement des familles en difficulté.

Le Centre Communal D'action Social (CCAS)

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la ville de Petit-Bourg constitue le pilier de la **solidarité locale**. Acteur essentiel du lien social, il agit au quotidien pour accompagner les habitants dans leurs besoins, soutenir les publics vulnérables et favoriser l'inclusion de chacun. À travers ses dispositifs d'aide, ses services de proximité et son écoute attentive, **le CCAS incarne l'engagement de la municipalité à être au service de tous.**

► La labélisation « ville Amie des Aînés »

Dans une volonté affirmée de répondre aux enjeux du vieillissement de la population et de renforcer l'inclusion des aînés dans la vie locale, la ville de Petit-Bourg a adhéré, le 3 avril 2025, au Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés (RFVAA).

Petit-Bourg s'engage à poursuivre 3 objectifs majeurs :

- améliorer la qualité de vie
- promouvoir leur inclusion sociale
- encourager leur autonomie

► Création Du Réseau Des Aidants Familiaux

Souvent isolés et confrontés à des défis physiques, émotionnels et administratifs, les aidants jouent un rôle crucial dans le maintien à domicile de leurs proches. Ce réseau a pour vocation de leur **offrir un soutien moral** à travers des espaces d'échange et de partage d'expériences. Des formations seront proposées pour renforcer les compétences des aidants, que ce soit sur les techniques de soins, la gestion du stress ou la communication avec les professionnels de santé. Enfin, le réseau portera également une mission de plaidoyer, en représentant les besoins et les préoccupations des aidants auprès des institutions locales. En créant ce dispositif, la ville de Petit-Bourg affirme **sa volonté de valoriser et d'accompagner celles et ceux qui, souvent dans l'ombre, sont les piliers du soutien à domicile.**

410 882

portages de repas par an.

2022 = 34 953 portages

2023 = 40 272 portages

2024 = 50 421 portages

120 repas

servis par jour aux
personnes âgées et
vulnérables.

Projet complémentaire

- L'épicerie sociale

Destinée aux personnes en situation de difficulté, elle leur permet d'accéder à des produits alimentaires de qualité à des prix réduits.

Maison France Services



Dans le cadre du renforcement des services publics de proximité, la Maison France Services de Petit-Bourg a été inaugurée le 11 octobre 2022, en présence du Maire, de Monsieur Alexandre ROCHATTE, Préfet de la Guadeloupe, et de Monsieur Guy LOSBAR, Président du Conseil Départemental. Ce guichet unique permet à nos concitoyens d'accéder, dans un même lieu, à **un accompagnement administratif et numérique complet** : emploi, retraite, logement, santé, justice, impôts, énergie, service postal ou encore immatriculation de véhicules. Ce lieu d'écoute et de conseil, labellisé par l'État, a accueilli en moyenne 38 personnes par jour en 2024, soit plus de 7 000 usagers aidés.

Grâce à la mobilisation de nos partenaires tels que la CAF, Pôle Emploi, la CGSS, la Poste, la DRFIP ou encore le ministère de la Justice. Il est important de préciser que la commune dispose désormais d'une deuxième Maison France Services située à Prise d'Eau. Ces structures incarnent concrètement notre ambition : **rapprocher les services publics des habitants et faciliter les démarches du quotidien avec efficacité et humanité.**

6 247 démarches

- soit 29,1 par jour
 - types les plus sollicités :
 - 631 démarches retraite
 - 553 assurances maladie
- pour l'année 2023.

8 513 démarches

- soit 38 par jour
 - types les plus sollicités :
 - 1 017 démarches retraite
 - 693 CAF
- pour l'année 2024.

Témoignage



« La ville est en route vers le label « Ami des aînés. »

Le but de ce label est de construire une société inclusive pour tous les aînés. Pour cela, nous avons mis en place des ateliers participatifs avec et pour les aînés sur des thématiques qui les concernent. Ces premiers échanges sont indispensables pour orienter une politique de promotion du vieillissement actif et accompagner l'engagement des aînés dans la société »

- Jocelyne UNIMON
2^{ème} Adjointe au Maire,
Présidente du CCAS

Logement social et amélioration de l'habitat



Témoignage



« En tant qu'élue en charge du logement, je suis fière du chemin parcouru par la ville de Petit-Bourg, qui compte aujourd'hui près de 25% de logements sociaux, répartis sur tout le territoire. Nous avons su diversifier l'offre, entre habitat social et accession à la propriété, notamment avec des dispositifs comme le PSLA. Le relogement des familles menacées par les falaises de Bovis et Bel Air reste l'un des projets les plus humains de ce mandat. J'assure une permanence mensuelle pour accompagner les habitants dans leurs démarches et je travaille en lien constant avec les bailleurs sociaux. Ce mandat a permis des avancées significatives, même si beaucoup reste à faire pour répondre à la forte demande. Petit-Bourg reste une ville attractive, et nous devons tout faire pour préserver cette dynamique. »

- Jacqueline LOLIA
Adjointe au maire chargée de la politique du Logement et de l'Amélioration de l'Habitat

Avec 479 logements sociaux, soit près de 25 % du parc résidentiel, Petit-Bourg respecte les objectifs fixés par l'article 55 de la loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU) et se positionne comme un territoire équilibré et attractif. La ville agit en lien étroit avec les bailleurs sociaux pour maintenir un haut niveau d'investissement et répondre aux demandes toujours croissantes.

Au-delà du logement social, la municipalité veille à **diversifier l'offre** : de nombreux programmes d'accession à la propriété permettent à des familles aux revenus modestes de devenir propriétaires, renforçant ainsi l'ancrage des habitants sur le territoire.

Enfin, la ville a mobilisé le dispositif PSLA (Prêt Social Location-Accession) pour reloger **14 familles menacées par les risques d'effondrement des falaises de Bovis et Bel-Air**. Dans ce cadre, **25 nouveaux logements**, dont **10 réservés à ces familles**, ont été livrés dans le quartier de Saint-Jean au 1^{er} trimestre 2025.

Ces actions traduisent une volonté claire : **offrir à chaque Petit-Bourgeois un cadre de vie agréable, dans une ville dynamique où il fait bon vivre**, tout en accompagnant individuellement les administrés via des permanences mensuelles et un suivi actif des dossiers auprès des bailleurs sociaux.

+37 000
personnes reçues lors des permanences logements

171
nouveaux logements livrés depuis 2020.

143
logements financés en amélioration de l'habitat depuis 2013.

Une politique ambitieuse pour l'insertion et l'emploi : la création de la MICS

L'équipe municipale a fait de l'insertion et de l'emploi une priorité absolue. Pour répondre efficacement aux besoins des habitants, la ville a créé la **Maison de l'Insertion et de la Cohésion Sociale (MICS)** un véritable lieu ressource de proximité. La MICS a pour mission de regrouper en un seul espace l'ensemble des services et dispositifs favorisant l'accès aux droits, à l'emploi, à la formation, au logement et à l'autonomie sociale. Elle offre :



- Un accompagnement global et individualisé pour tous les publics : jeunes, demandeurs d'emploi, salariés, porteurs de projet ou chefs d'entreprise,
- Des ateliers collectifs, des permanences avec des partenaires clés (Mission Locale, Conseil Départemental, LADOM, ADIE, CRIJ, Saint-Jean Bosco, ACCORS...),
- Un espace de coworking pour les entrepreneurs,
- Des dispositifs phares tels que **Jobs Vacances**, **Permis pour l'Emploi** et **Service Civique**, qui facilitent l'insertion des jeunes et des adultes.

En trois ans, la MICS s'est solidement implantée sur le territoire : près de 300 personnes ont été accueillies en 2023, et la Mission Locale y a suivi 384 jeunes, dont 101 ont accédé à un emploi ou à une alternance, et 73 sont entrés en formation.

Cette dynamique s'est également traduite par l'obtention du label national "Réseau Info Jeunes", renforçant l'accompagnement des 16-30 ans en matière d'emploi, de formation, de logement et d'autonomie.

Une stratégie partenariale et des perspectives claires

La MICS s'appuie sur un réseau de partenaires institutionnels et associatifs engagés, permettant de simplifier les démarches et d'amplifier l'impact des actions sur le terrain. Les démarches « aller vers » déployées dans les quartiers permettent de toucher les publics les plus éloignés des dispositifs classiques.

La ville tend à :

- Renforcer les partenariats (France Active, Maison des Entreprises de la CANBT...),
- Développer des événements annuels tels que le Rendez-vous de l'Emploi et de l'Insertion, la Journée des Entreprises ou la Journée de l'Alternance
- Multiplier les actions de proximité pour prévenir les ruptures sociales et offrir de nouvelles perspectives aux habitants.

Avec la MICS, Petit-Bourg s'est doté d'un outil stratégique et innovant, au cœur de sa politique de la ville, pour faire reculer les inégalités et ouvrir des voies concrètes vers l'autonomie et l'emploi.

Témoignage



« La Maison de l'Insertion et de la Cohésion Sociale s'inscrit pleinement dans la politique de la ville et dans une dynamique territoriale visant à renforcer l'inclusion, prévenir les ruptures sociales, et offrir des perspectives concrètes d'émancipation individuelle et collective.

Concernant la Maison de l'Insertion et de la Cohésion Sociale, la volonté municipale était également de répondre aux besoins spécifiques identifiés sur le territoire, notamment dans les quartiers prioritaires, en favorisant des démarches « aller vers » pour toucher les publics les plus éloignés des dispositifs classiques. »

- Ketty DELVER

Élue chargée de l'Insertion et de l'Emploi

1 000
jeunes sélectionnés
pour les job vacances à ce
jour.

12
jeunes sélectionnés en moyenne
pour le service civique à la ville.

07 PROXIMITÉ ET COMMUNICATION

Une collectivité proche de ses citoyens

La ville fait de la proximité avec ses administrés une priorité. Grâce à une politique de communication dynamique, des échanges réguliers et une écoute constante, la commune entretient un lien direct et transparent avec la population. Réseaux sociaux, rencontres citoyennes, relais d'information de quartier : autant de canaux mobilisés pour informer, dialoguer et co-construire avec les Petit-Bourgeois.

Témoignages



« Nous avons fait de la communication de proximité une priorité. De nouveaux outils ont renforcé le lien avec les habitants, qui interagissent et participent davantage. Bientôt, une application mobile viendra prolonger cette dynamique au service d'un objectif constant : rester proches des citoyens. »

- Laura GUEPPOIS
Adjointe au maire chargée de la communication et du marketing



« Ce mandat a été marqué par des avancées concrètes comme l'accompagnement du démantèlement du réseau cuivre vers la fibre, ou la mise en place d'Open GST pour mieux gérer les demandes des administrés. La ville a joué un rôle clé de modérateur et de formateur dans cette transition vers la fibre. Malgré les défis, le lien avec la population a été maintenu grâce à un travail de terrain constant. »

- Jean-Marc ACTRY
Adjoint au maire chargé des Services Publics et l'Entretien des Réseaux

Tisser du lien



► Chaîne WhatsApp

Dans une volonté constante de renforcer la communication de proximité et de s'adapter aux nouveaux usages numériques, la ville de Petit-Bourg a lancé en 2025 sa chaîne officielle WhatsApp, devenant ainsi l'une des premières communes du territoire à exploiter ce canal innovant. Accessible en un clic, cette chaîne permet aux habitants de recevoir directement sur leur téléphone des informations utiles. Ce nouvel outil de communication instantanée illustre la volonté de la municipalité d'être plus réactive, plus proche et plus connectée avec sa population, tout en garantissant une diffusion rapide, fiable et sécurisée de l'information.

► Supports de communication

Consciente que chaque citoyen a ses propres habitudes et préférences en matière d'information, la ville fait en sorte d'assurer une communication efficace, inclusive et adaptée à tous les publics, en s'appuyant sur une diversité de canaux : site internet, réseaux sociaux, panneaux d'affichage, véhicule doté de haut-parleurs, lettres d'information, distribution de flyers, réunions publiques, et désormais la chaîne WhatsApp. Dans le cadre des perspectives de développement, sont prévus l'aménagement de mobilier urbain et la mise en place d'une application dédiée. Cette stratégie multicanale permet de renforcer le lien entre la municipalité et ses administrés, en garantissant un accès équitable à l'information, partout et pour tous.

► La fibre et démantèlement du cuivre

Dans cet élan de connectivité, Petit-Bourg se distingue également en étant la seule ville du territoire à bénéficier d'une couverture 100% fibre optique. Une avancée majeure qui permet à l'information de circuler plus vite, de manière fluide et performante, au service de tous les usagers. C'est aussi dans cette dynamique que la ville a accompagné Orange dans le démantèlement progressif du réseau cuivre, en jouant un rôle de relais d'information et d'accompagnement auprès des administrés.

► Les doléances

Pour renforcer notre lien avec les administrés et améliorer la proximité, nous avons mis en place le logiciel OPEN GST, désormais outil de référence pour la gestion et le suivi de leurs demandes. Il permet à chaque citoyen de se sentir écouté, pris en compte et impliqué dans la vie de la commune. Cet outil renforce notre volonté d'une communication plus réactive et participative.

Mise en lumière : Réunion de quartier



Parce qu'un territoire se construit d'abord avec celles et ceux qui y vivent, la municipalité a fait le choix, tout au long de sa mandature, d'aller à la rencontre de ses administrés à travers des réunions de quartier organisées dans chaque section. Ces **échanges directs** ont été l'occasion d'écouter les inquiétudes, de recueillir les idées, mais aussi de partager une vision commune pour notre ville. **Moments sincères**, parfois forts, toujours constructifs, ils ont permis de renforcer le lien entre les élus et la population, dans un **esprit d'écoute**, de respect et de confiance. C'est cette proximité humaine qui a guidé notre action, avec la conviction profonde que **chaque voix compte**.

L'animation du territoire, pour créer du lien entre tous

La municipalité s'est attachée à **renforcer le lien social** et la proximité avec les administrés en multipliant les moments de rencontre et de partage. Des **rendez-vous emblématiques** comme les **Swé Ô Tibou**, mais aussi une pléthore d'événements portés par les services vie associative et culture, ont contribué à faire vivre notre commune et à créer des espaces d'échange entre les habitants, mais aussi entre la population et ses élus. Ces manifestations, accessibles et fédératrices, ont permis de **valoriser les talents locaux**, de soutenir le dynamisme associatif et de faire de Petit-Bourg un territoire où **le vivre ensemble** prend tout son sens.

Chiffres clés

+20 événements
par mois

4 réunions
de quartier par mois

6 canaux
de communication
principaux.

- Site web
- Réseaux sociaux
- Affichages
- Véhicules haut-parleurs
- Distributions
- Réunions publiques

1 Réunion de quartier

Témoignages



« Depuis 2020, nous avons souhaité impulser une véritable dynamique culturelle à Petit-Bourg. Notre ambition était claire : redonner à la culture toute sa place, en valorisant à la fois notre patrimoine local et les talents d'aujourd'hui. Comme j'aime à le rappeler : « Une ville sans culture, c'est comme un zèbre sans rayures. »

- Loïc MANCHAUD
Élu aux fêtes et cérémonies



« De nombreuses actions ont été menées par la collectivité dans le domaine associatif. En tant qu'élue déléguée, la politique et les actions que nous menons dans ce domaine constituent un cadre essentiel pour le développement harmonieux au sein de la ville. Cela favorise la cohésion sociale, l'engagement actif de plus d'une centaine d'associations, des bénévoles et des habitants en général. Grâce à tout cela nous avons pu mener à bien la mise en place de nombreux villages des associations. Ce qui est vraiment formidable c'est l'implication de tous, les actions intergénérationnelles, toute cette contribution pour faire vivre nos valeurs et créer ce merveilleux avenir pour Petit-Bourg. »

- Solange ANGOSTON
Adjointe de quartier chargée
de la Vie Associative

08 UN BUDGET MAITRISÉ

Une gestion responsable au service des Petits-Bourgeois.

Le budget 2025 que nous présentons s'inscrit dans la continuité de notre engagement : **garantir un développement harmonieux et durable de notre ville tout en préservant une gestion saine et rigoureuse de nos finances.**

Face aux incertitudes économiques et aux contraintes budgétaires, notre ambition demeure intacte : **assurer à chaque administré un cadre de vie agréable, des services publics performants et une ville toujours plus attractive.**

Depuis plusieurs années, nous avons fait le choix d'une gestion prudente, nous permettant aujourd'hui de maintenir un **haut niveau d'investissement, soutenu par l'ensemble de nos partenaires financiers sans augmenter la pression fiscale.** Une nouvelle fois, en 2025, les **taux d'imposition communaux resteront inchangés**, témoignant de notre volonté d'équilibrer développement et responsabilité financière.

Témoignage



« Cette mandature a été marquée par des crises successives ; sanitaires, économiques et par une inflation supérieure à 5% sur la période entraînant une hausse significative des dépenses de fonctionnement et d'investissement.

Dans ce contexte tendu, la municipalité a fait preuve d'anticipation et de rigueur budgétaire et vision stratégique ; sans dévier le programme de la mandature. Nous avons respecté notre engagement de ne pas augmenter la fiscalité des administrés, de maintenir un niveau d'endettement stable et sécurisé et de mobiliser des leviers de cofinancement, permettant à certains projets d'être financés à 100%. Cette réussite traduit une vision claire et durable : continuer à investir pour le développement du territoire et améliorer la qualité de vie des administrés, sans compromettre l'équilibre financier. Dans un contexte de fortes tensions budgétaires, la politique menée par la municipalité reflète la volonté de concilier rigueur financière et ambition pour le territoire, en restant fidèle aux engagements de la mandature. »

- Jocelyne BOURGUIGNON
Elue chargée des Affaires
Financières

Batir ensemble l'avenir de petit-bourg

Ce budget est l'expression d'un cap clair et d'une ambition partagée : faire de Petit-Bourg une ville dynamique, solidaire et résiliente, où il fait bon vivre et entreprendre. Depuis 2008, c'est un engagement que notre majorité municipale porte avec responsabilité et détermination, en veillant à associer chaque acteur du territoire dans cette dynamique collective.

Le budget primitif 2025, arrêté à **67 372 233€**, est équilibré en dépenses et en recettes pour les sections de fonctionnement et d'investissement. Il se répartit comme suit :

Dépenses	Réelle	Ordres	Total général
Section de fonctionnement	39 645 403€	6 871 676,17€	46 517 079,17€
Section d'investissement	20 083 557,67€	771 597€	20 855 154,67€
Total général	59 728 960,67€	7 643 273,17€	67 372 233,84€

Recettes	Réelle	Ordres	Total général
Section de fonctionnement	45 745 482,17€	771 597€	46 517 079,17€
Section d'investissement	13 983 478,50€	6 871 676,17€	20 855 154,67€
Total général	59 728 960,67€	7 643 273,17€	67 372 233,84€

Un avenir ambitieux pour Petit-Bourg

Petit-Bourg, cœur dynamique et en constante évolution de notre territoire, se projette avec ambition et détermination vers l'avenir. Fort de son identité, de ses atouts naturels et de son engagement au service de ses habitants, la ville souhaite relever les défis de demain tout en préservant son caractère unique. À travers des projets innovants et inclusifs, Petit-Bourg entend se développer tout en respectant ses valeurs fondamentales : proximité, solidarité et durabilité. De la transformation de ses espaces publics à la modernisation de ses infrastructures, de l'accompagnement des jeunes générations à la valorisation de son patrimoine, chaque initiative s'inscrit dans une vision globale.

Vers un quartier culturel et artistique



Dans une perspective de développement durable et harmonieux du territoire, la municipalité de Petit-Bourg exprime la volonté de poursuivre une dynamique ambitieuse autour d'un projet structurant à la croisée du culturel, de l'artistique et de l'urbain. Ce projet s'inscrit dans une vision globale de requalification et de valorisation du bourg, en intégrant pleinement les dimensions sociales, patrimoniales et créatives. L'objectif est de faire du cœur de ville un espace vivant, attractif et fédérateur, en s'appuyant notamment sur les potentiels portés par les pratiques culturelles et artistiques locales. Le point de départ envisagé pour initier cette démarche est le quartier vernaculaire ancien de "Dèyè la Jòl", site d'implantation du futur Pavillon de la ville, qui deviendrait un lieu ressource pour impulser et accompagner cette transformation. Ce projet de territoire vise également à créer les conditions d'un dialogue actif entre les habitants, les artistes et les acteurs culturels, afin de construire collectivement une vision partagée et inclusive de l'avenir du quartier. Par cette approche participative, sensible et ancrée, nous souhaitons redonner vie à ce secteur emblématique, tout en renforçant l'identité culturelle de Petit-Bourg et en stimulant une dynamique artistique porteuse de lien social, d'attractivité et d'innovation.

Les projets menés ces dernières années par le service culturel constituent d'ores et déjà les premiers jalons concrets vers l'émergence de ce quartier culturel en devenir.

Plan perspectives

Plan de réhabilitation du Patrimoine, des Espaces publics, des Routes, des Stades, des Ponts, des Équipements sportifs, de la Culture et des Tiers-lieux, pour l'Innovation, les Voiries, l'Écologie et le Soutien aux familles. La ville de Petit-Bourg a lancé le plan P.E.R.S.P.E.C.T.I.V.E.S, un programme destiné à la réhabilitation du patrimoine communal, des routes, des ponts, des équipements sportifs et des espaces publics.

Ce plan prévoit notamment la rénovation des voiries communales avec l'installation de ralentisseurs dans les zones à risque, ainsi que la modernisation de plusieurs sites emblématiques : le parc de Saint-Jean, qui bénéficiera d'une nouvelle aire de jeux pour enfants, d'un espace de street workout et de la réfection du terrain de football en plein air.

Le plateau sportif de Diane, sera transformé en un espace moderne et accessible à tous. Les stades de Montebello, Tivoli et Daubin bénéficieront eux-aussi d'une rénovation, notamment pour les vestiaires. La phase 2 de la rénovation

du stade municipal sera également engagée, incluant la réfection des vestiaires, l'aménagement du terrain 2, la réfection du terrain de basket et la création d'un nouveau terrain de volley-ball.

En partenariat avec le Département de Guadeloupe, la commune s'attachera à la réhabilitation du Vernou Palace pour en faire un tiers-lieu dédié à l'innovation et aux initiatives locales. Le plan prévoit aussi la création de la Maison de la parentalité à Main Courante, un lieu de soutien et d'accompagnement pour les familles, ainsi que la poursuite du déploiement des barrages anti-sargasses afin de protéger durablement le littoral.

Enfin, la mise en œuvre du Quartier culturel et artistique viendra dynamiser la vie culturelle du centre-bourg en offrant de nouveaux espaces dédiés à la création et à l'expression artistique.

Mot de Guy LOSBAR

Maire de 2020-2021
3ème adjoint au Maire

Chère population de Petit-Bourg,

Depuis 2020, j'ai poursuivi mon engagement politique sous d'autres responsabilités, à la tête du Conseil départemental et également en tant que président de la Communauté d'Agglomération du Nord Basse-Terre (CANBT). Ces nouvelles fonctions m'ont conduit à servir autrement, avec une vision plus large mais toujours avec la même détermination : continuer à œuvrer pour Petit-Bourg, avec davantage de moyens, d'outils et de leviers d'action.

Ce passage de relais, ce flambeau transmis à David NEBOR, s'est inscrit dans la continuité d'un engagement partagé. Car Petit-Bourg demeure, pour moi, bien plus qu'une ville : elle est une terre d'attachement, de cœur et de vision. En 2020, vous avez fait le choix d'un projet ambitieux pour votre commune. Ce projet, porté avec engagement par une équipe soudée, a vu son chemin jalonné de défis inédits. La pandémie, survenue dès les premiers mois, a bouleversé nos priorités. Mais cette épreuve a aussi renforcé notre conscience commune : celle de la nécessité d'un service public fort et plus durable.

Je tiens à saluer le travail accompli par la municipalité. Derrière chaque action se trouve la volonté profonde d'améliorer la vie des Petibourgeois-es. À ce titre, le Conseil départemental a été, et reste, un partenaire fidèle.

À travers le Contrat de Péyi, outil de territorialisation de nos politiques publiques signé en mai 2025, nous avons mobilisé plus de 12 millions d'euros, contribuant à 45 millions d'euros de travaux structurants.

Dans le domaine des Solidarités, Petit-Bourg bénéficie notamment de notre appui pour la réalisation d'une Maison de la parentalité, d'une épicerie solidaire et, prochainement, d'un centre d'accueil pour enfants polyhandicapés, afin de mieux accompagner les familles au plus près de leurs besoins.

Sur le terrain de l'insertion, le tiers-lieu CKB, soutenu à hauteur de 25 000 € par le Département, joue un rôle structurant en matière de création artisanale, de médiation sociale et d'accompagnement des talents. À ses côtés, la Maison des entreprises, livrée en septembre 2024 par la CANBT, offre un espace stratégique d'accompagnement pour les porteurs de projets et les jeunes entrepreneurs du territoire.

En matière éducative et sportive, nous accompagnons la reconstruction de l'école Billoti de Gage, la rénovation de la bibliothèque du bourg et la modernisation de plusieurs complexes sportifs. Le collège Félix Éboué a été récemment primé dans le cadre du programme "Jaden An Nou" pour son engagement exemplaire en faveur de la biodiversité et de l'alimentation durable.



S'agissant de l'aménagement du territoire et de la mobilité, près de 3,3 M€ ont été investis pour renforcer l'identité de Petit-Bourg comme ville verte : aménagement de la pointe à Bacchus et du futur port de pêche, réfection complète de plusieurs axes structurants, confortement de talus à Cocoyer et aux Mamelles, aménagements routiers à Daubin, réalisation du rond-point de Versailles et travaux d'aménagement du rond-point de Barbotteau.

La réhabilitation de l'ancien cinéma Vernou Palace, futur technopole INOVA, marquera une nouvelle étape pour l'innovation et la valorisation du patrimoine local. Depuis 2021, 27 projets d'amélioration de l'habitat ont été soutenus afin de garantir un logement digne et durable à tous.

Au titre de la CANBT, plusieurs réalisations d'envergure viennent renforcer l'attractivité du territoire communal : la base nautique, livrée en décembre 2024, la nouvelle déchèterie de Petit-Bourg, également livrée en décembre 2024, et les travaux de la piscine intercommunale qui se poursuivent activement.

Je remercie, agents, élus, habitants, pour leur contribution à chaque étape. Grâce à votre mobilisation, Petit-Bourg confirme son élan. C'est donc plus que jamais une ville qui bouge, qui innove et qui avance, au bénéfice de toutes les générations.

À fin mandat, notre partenariat avec la ville de Petit-Bourg illustre ce que le Département défend pour la Guadeloupe : une action concrète, visible, solidaire et résolument tournée vers l'humain.

Pensons Guadeloupe, agissons Guadeloupe.

Guy LOSBAR

Contrat de Péyi

Le 30 avril 2025, la ville de Petit-Bourg a signé avec le Département le **Contrat de Péyi**, actant un partenariat stratégique pour les années à venir. Ce contrat vise à **assurer la visibilité des politiques publiques départementales à l'échelle communale** et à **sanctuariser l'accompagnement de projets prioritaires** portés par la commune. Plus de **9 millions d'euros** de projets ont été retenus dans ce cadre, marquant un soutien fort au développement local.

Mots de l'équipe municipale



« À travers ma délégation à l'attractivité touristique et à l'artisanat, j'ai travaillé à poser les bases d'une dynamique touristique durable. La convention signée avec la Fédération de Tourisme de Proximité, ainsi que les projets en cours autour du label "Peyi Tibou" et de la vallée du rhum, contribuent à valoriser notre savoir-faire local et renforcer le rayonnement de Petit-Bourg, joyau vert du tourisme. »

- **Sarah JEAN-NOËL**
Élue chargée du Tourisme et de l'Artisanat



« En tant que responsable du fleurissement et des espaces verts à Petit-Bourg, j'ai activement contribué à l'embellissement du cadre de vie grâce à des aménagements floraux et paysagers visibles et réguliers. Ces actions ont renforcé le lien entre les habitants et leur commune, tout en sensibilisant à l'importance de l'environnement. Ce mandat a prouvé que le paysage est un vecteur essentiel de cohésion sociale, de bien-être et de durabilité. »

- **Fabrice LUCE**
Adjoint au maire chargé de la Végétalisation de l'Espace Public



« Nous avons eu une augmentation des inscrits sur les listes électorales ce qui montre l'engouement pour notre ville. »

Le temps fort de cette mandature, selon moi, a été la mise en place de la déchèterie dans la commune, le retour du club de majorettes, les animations organisées dans les quartiers, ainsi que la manifestation « Le bateau Vil Tibou. » La participation au congrès annuel du RFVAA à Saint-Quentin avec Madame LOSBAR et Madame UNIMON a été un moment enrichissant.

Ce que je retiens particulièrement, c'est d'avoir eu l'opportunité de signer moi-même le contrat « ville amie des aînés », un engagement fort pour le bien-être des personnes âgées de notre commune. »

- **Marie-Denise COUDAIR**
Élue chargée de la Révision des Listes Electorales



« En tant qu'élue en charge des parcs urbains, je suis fière d'avoir contribué à l'amélioration du cadre de vie à Petit-Bourg. Cette mandature a permis la rénovation de plusieurs espaces clés, comme l'aire de jeux de la place Dominique Larifla, le parc de Saint-Jean et celui de Tivoli. Ces aménagements renforcent l'attractivité et la convivialité de nos quartiers. Pour l'avenir, je souhaite développer davantage de parcours sportifs dans les sections éloignées du bourg, afin de favoriser l'accès à l'activité physique pour tous. Le territoire est vaste, et il est essentiel d'aménager de manière équilibrée. Cette dynamique enclenchée offre de vraies perspectives pour répondre aux attentes des administrés. »

- **Nicolette KITAVINY**
Élue chargée de l'Entretien et la Sécurisation des Parcs Urbains



« La délégation de coopération et de jumelage a mené un travail de fond essentiel à la réussite des actions futures. »

Ce bilan souligne les avancées positives, les dynamiques engagées et les bases solides désormais posées pour le développement de partenariats structurants. Une réflexion stratégique a été conduite afin de mieux cibler les thématiques pertinentes pour notre territoire (sargasses, traits de côtes...)

Plusieurs pistes de projets sont à l'étude et les conditions sont réunies pour que des actions concrètes puissent voir le jour dans les mois à venir. La délégation a su transformer cette période de latence en une phase de préparation diplomatique, en adhérant à l'association KARIB HORIZON, indispensable pour garantir la pertinence et la durabilité des actions futures. »

- **Jeanne VILOVAR**
Élue chargée de coopération et jumelage

Mots de la minorité

Malgré notre volonté d'ouverture et de dialogue, l'opposition, invitée à contribuer au bilan de fin de mandat, n'a pas donné suite à notre sollicitation.

Galerie photos des réalisations phares

► Les infrastructures



Galerie photos des réalisations phares

► Les évènements



INFOS PRATIQUES

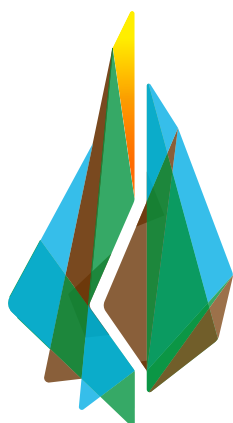
Liste des abris cycloniques de la commune de Petit-Bourg

**SAISON
CYCLONIQUE
2025**
du 1^{er} JUIN au
30 NOVEMBRE

ÉTABLISSEMENTS	SECTIONS CONCERNÉES	RESPONSABLES
École Billioti De Gage - Fontarabie	Vernou - Fontarabie - Prise d'Eau - Compérou - Bois de Rose - Barbotteau - Tabanon - Fond Marchand	Patrick BOULOGNE Magalie SALIBUR Thierry TURLET Christian KANCEL
Groupe Scolaire de la Lézarde	Lézarde - Meynard - Cocoyer - Roche Blanche - Panga - Poirier Fougère - Lamothe - Colin - Clède - l'Abandonnée	Gilbert ROUYARD Nicolette KITTAVINY Ketty DELVER
École Robert Freti Daubin (Vestiaire Éclair)	Daubin - Grippière - Vince Trinité - Arnouville - Versaille - Desrozières	Fabrice LUCE Jocelyne BOURGUIGNON Marline ELICE Sarah JEAN-NOEL
École Fribert Fessin (Mixte II)	Bellevue Nord - Blonde - Sarrault - Bourg - St Jean - Vinaigrierie	Jocelyne UNIMON Jean-Marc ACTRY Lucette GERAN Laura GUEPPOIS
Palais des Sports L. Flessel	Bellevue - Bélair - Pointe à Bacchus - Grande Savane - Pérou Cafetière - Tambour - Cabout Duquerry	Rosemond SYLY Marie-Denise COUDAIR Jacqueline LOLIA Richard COQUITTE
Guadeloupe Formation Roujol (Rdc Bâtiment B 18A)	Morne-Bourg - Les Hauts de Morne Bourg - Roujol - Bovis Duquerry - Main Courante	Sonia DEVARIEUX Nestor LUCE Ketty MINGOTAUD Loïc MANCHAUD
École Primaire de Carrère	Carrère - Viard - Bergette - Juston - Brâne	Solange ANGOSTON Eva CLAIRE

Préfecture de Guadeloupe
<https://www.guadeloupe.gouv.fr>

Météo France
<https://meteofrance.com>



PETIT-BOURG

Mairie de Petit-Bourg

Hôtel de ville - Rue Schoelcher
97170 Petit-Bourg

I Tél : **05 90 95 38 00**

I E-Mail : **contact.ville@ville-petitbourg.fr**

 www.ville-petitbourg.fr

 Petit-Bourg, la ville qui bouge

 ville de Petit-Bourg Officiel

 WhatsApp "Petit-Bourg Actu"

 Villepetitbourg

 ville de Petit-Bourg Officiel